

13 mai 2020

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 3 décembre 2019 de M<sup>mes</sup> et MM. Régis de Battista, Steven Francisco, Christina Kitsos, Corinne Goehner-da Cruz, Pascal Holenweg, Dalya Mitri Davidshofer, Maria Casares, Maria Vittoria Romano, Ahmed Jama, François Mireval, Ulrich Jotterand, Amanda Ojalvo, Omar Azzabi, Ariane Arlotti et Jean-Pascal Cattin: «Pour des logements relais supplémentaires».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- que l’urgence sociale existe à Genève et qu’elle est malheureusement toujours en augmentation;
- que les personnes en difficulté ainsi que leurs familles ont besoin d’un espace pour se reconstruire;
- que les violences domestiques sont en augmentation;
- qu’il a fallu plus de huit ans pour construire les premiers logements relais à Genève, dont l’inauguration a eu lieu en octobre dernier;
- que ces logements relais sont déjà entièrement occupés avec succès et répondent aux attentes fixées;
- qu’il y a plus de 8000 dossiers en attente d’une solution,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d’étudier rapidement la mise en place de logements relais supplémentaires en tenant compte des espaces constructibles disponibles en ville de Genève;
- d’obtenir rapidement ou de faire rapidement la liste des espaces disponibles pour ce genre de constructions.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif fait sienne la volonté des motionnaires.

Les premiers logements relais sis à la rue du Fort-Barreau 9a sont une réussite. Depuis leur mise en service en juin 2019, ils ont déjà vu deux bénéficiaires sortir du dispositif pour retrouver un logement sur le marché du logement. Une troisième personne est également sortie du dispositif, sans laisser d’indication quant aux suites qu’elle entendait donner à son parcours.

Il appartiendra au Conseil administratif qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2020 de mandater le cas échéant la Direction du patrimoine bâti (DPBA) et le Service social (SOC) afin d'aller de l'avant.

Revenant sur l'un des considérants de cette motion, le Conseil administratif tient à préciser que les logements relais ne sont pas destinés aux personnes qui subissent des violences domestiques. Celles-ci ont besoin d'un accompagnement social plus encadrant et d'un lieu de vie mieux sécurisé. La Ville de Genève soutient pour ce faire la fondation Au Cœur des Grottes ou encore Aide aux victimes de violences en couple (AVVEC).

En outre, les 8000 dossiers en attente d'une solution le sont au niveau des Fondations immobilières de droit public (FIDP) de l'Etat de Genève. Les personnes qui ont fait des demandes ne se trouvent pas dans la même précarité que celles logées à Fort-Barreau. Les logements relais visent un public plus restreint: 300 places seraient nécessaires en Ville de Genève, selon les études qui avaient été produites en 2012 suite au dépôt de la pétition P-274: «Pour des logements d'urgence».

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La vice-présidente:  
*Esther Alder*